

# NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

TROISIEME ANNÉE RÉPUBLICAINE.

SEXTIDI 26 Ventôse,

( Ere vulgaire )

Lundi 16 Mars 1795.

*Le Bureau des NOUVELLES POLITIQUES, feuille qui paroit tous les jours, est établi à Paris, rue des MOULINS, n°. 500, au coin de la rue THERÈSE. Le prix de la Souscription est actuellement de 60 livres par an, de 32 livres pour six mois, et de 17 livres pour trois mois. Les lettres d'envoi doivent être chargées, attendu le grand nombre de celles qui s'égareront, et adressées franches au citoyen CHAS-FONTAILLÉ. L'abonnement doit toujours commencer le premier de chaque mois (nouveau style).*

*Les Souscripteurs et les Agens des Postes, dont les Abonnemens expirent à la fin de Pluviôse, sont invités à les renouveler incessamment, s'ils ne veulent point éprouver d'interruption. Nous prions ceux de nos Souscripteurs qui n'auront pas envoyé leur Abonnement aux nouveaux prix fixés ci-dessus, de nous faire passer de suite le complément.*

## ESPAGNE.

*De Madrid, le 1<sup>er</sup> février.*

On vient d'annoncer ici la reddition de roses aux français. Cette nouvelle est rapportée dans une lettre du général en chef de Catalogne, qui l'a reçue lui-même du commandant de la place. Gravina a fait, de son côté un rapport de sa conduite à l'occasion de cet événement. L'amiral déclare que le tems qu'il avoit éprouvé pendant sa station dans le golfe, avoit été tel que souvent il lui avoit été impossible de secourir la place, ou de diriger son feu contre les français. Beaucoup de vaisseaux ont courus les plus grands dangers; quelques-uns ont été dématés & délabrés, de manière qu'ils sont hors d'état de servir, & qu'il a fallu les amener à terre. On doit sur-tout ces accidens au manque de cordages dans plusieurs vaisseaux, aux secours donnés inutilement aux barques canonnières, & à la perte de la plus grande partie des féloques de l'escadre. Le golfe de Roses, continue l'amiral, est couvert de débris de bâtimens & sa vue excite l'horreur.

Les députés de Catalogne, sont toujours à Madrid, à attendre la décision du conseil. Les catalans continuent de s'armer. La seule ville de Barcelonne fournit neuf mille hommes. On s'occupe de tous les moyens qu'on croit nécessaires pour la défense de cette place, & la junte de 25 vient d'être portée à 60 citoyens.

Il vient d'y avoir de nouveaux changemens dans le ministère. Le roi a envoyé chercher précipitamment dans son diocèse, l'évêque de Salamanque, Antonio Fernandez Val-

lejo, & l'a nommé gouverneur du conseil suprême de Castille, au lieu du comte Cagnada.

Un décret qui a paru, ordonne qu'à l'avenir on se servira de papier timbré dans tous les tribunaux ecclésiastiques en Espagne, sans en excepter celui de l'inquisition & celui du nonce du pape. Il est dit dans le préambule: C'est le besoin de faire face aux énormes dépenses de la guerre actuelle qui a déterminé cette mesure.

Une lettre du Mexique, datée du 29 août, rend compte de l'arrivée du nouveau vice roi, & des dispositions qu'il montre. On remarque dans cette lettre, que cette possession éloignée de la couronne d'Espagne, souffre beaucoup des suites de la guerre, & qu'on y desire ardemment la paix.

On a reçu la nouvelle, que l'escadre aux ordres de l'amiral Langara, avoit dans la matinée du 17 du mois dernier, découvert au nord-est, un bâtiment de guerre sous pavillon tricolor. Elle lui donna la chasse, & le bâtiment se rendit au bout de six heures. Il s'est trouvé être la frégate française *l'Iphigénie*, de 32 canons & de 280 hommes d'équipage, qui étoit en croisière à la hauteur du cap Sicile, avec une autre frégate nommée *la Vestale*. Séparée de celle-ci par une forte boarasque dans la matinée du 15, elle n'en avoit pas entendu parler depuis, & en avoit conçu de grandes inquiétudes.

## I T A L I E.

*De Milan, le 18 février.*

L'époque de l'ouverture de la prochaine campagne s'approche; en conséquence toutes les dispositions relatives à l'augmentation des troupes qui doivent défendre cet état, se font avec la plus grande activité. Le roi de Sardaigne forme des magasins pour son armée; elle sera, dit-on, composée de quarante-cinq régimens de huit cents à mille hommes chacun, & qui se porteront où le besoin l'exigera; ces forces seront encore augmentées par les milices & par d'autres corps destinés à la défense inté-

rieure , & on les fait monter ensemble à soixante mille hommes de troupes sardes , sans compter les auxiliaires. Le général Colli a le commandement provisoire de toute cette armée.

Comme la campagne prochaine exigera d'énormes dépenses , le pape a permis au roi de Sardaigne d'aliéner pour trente millions de biens ecclésiastiques , ainsi que la suppression des chartreuses & de plusieurs autres monasteres.

La cavalerie napolitaine , qui doit faire partie de l'armée alliée , est arrivée , dès les premiers jours de ce mois , à Alexandrie.

Ou mande de Livourne , que les tempêtes qui ont assailli toutes les côtes de Toscane , y ont occasionné de nombreux naufrages. Les flots ont poussé à terre trois cadavres presque nuds , deux de femme & un d'un jeune homme ; une de ces femmes fut enterrée au lazareth ; le jeune garçon & l'autre femme n'ayant pu l'être de même , on les brûla en présence de l'officier de santé : en remuant leurs cendres , on y trouva soixante louis d'or & quelques sequins , & on a pensé que ces piéces d'or étoient cachées dans un mouchoir dont la femme qui a été brûlée s'étoit faite une ceinture , dans l'espérance qu'elle avoit de se sauver.

Parmi les nombreux bâtimens de commerce qui sont arrivés à Livourne depuis huit jours , on en compte dix-sept chargés de divers objets de consommation , & principalement de grains.

#### A L L E M A G N E.

*D'Hambourg , le 20 février.*

Le bruit est général que les français vont tout tenter pour envahir l'électorat de Hanovre , dont les milices sont déjà en mouvement.

On prépare des logemens pour 9 mille hommes de troupes , en Oostfrise. Il est arrivé à Emden 2 mille malades : on en met en terre 3 ou 400 par jour. Deux églises d'Emden & plusieurs églises de villages ont été transformées en hôpitaux , en remises & en écuries. Quatre cents hommes & un corps d'éraigés ont passé , le 10 , par Anrich , pour se rendre à Deventer : ils seront suivis d'un corps plus considérable.

Le général Harcourt a encore son quartier-général à Rhône , derrière Wenner. La chambre & l'ordre équestre lui ont envoyé des commissaires pour lui faire des représentations au sujet du passage & du logement des troupes.

#### A N G L E T E R R E.

*De Londres , le 17 février.*

Suivant les lettres de Portsmouth , du 10 de ce mois , l'amiral Howe étoit encore à Torbay : d'autres de Plymouth nous apprennent que tous les régimens qui se trouvent dans ce port , & dont l'effectif ne monte pas à 400 hommes , doivent être débarqués.

Ces jours derniers , les propriétaires des différens vaisseaux employés au service de la compagnie des Indes , se trouvant actuellement dégagés de leurs promesses envers cette compagnie , sont allés trouver M. Dundas , pour savoir si l'intention du gouvernement est d'acheter ces vaisseaux ou bien de les fréter pendant quelque tems.

En tous cas , ces bâtimens n'iront pas aux Indes-Orientales cette saison-ci ; reste à savoir quelle indemnité on donnera aux capitaines & aux officiers pour leur perte de commandement , de tems & de profit ; quelques-uns d'entr'eux avoient déjà même acheté des marchandises pour leur voyage.

Treize vaisseaux seront incessamment en état de mettre en mer. Ils doivent porter sur leurs ponts 64 piéces de canon du calibre de 12 & de 24 , outre les caronnades , &c. sur les gaillards.

On prétend qu'outre ces 13 vaisseaux , le gouvernement doit prendre à sa solde ceux de la compagnie du port le plus considérable , de manière à pouvoir en composer une flotte de 25 voiles. Les derniers choisis doivent porter jusqu'à 50 canons & au-delà. Cette flotte augmentée de quelques vaisseaux de 74 & d'un nombre proportionné de frégates , suffira pour tenir en échec toutes les forces navales que les hollandais pourront mettre en mer durant le cours de l'été prochain. Elle sera stationnée dans les mers du Nord.

Les ministres ont reçu hier des nouvelles de l'armée du Continent. Elles étoient en date du 17 , & de Deventer , où cette armée étoit encore à cette époque. Beaucoup de soldats sont malades par suite des fatigues qu'ils ont éprouvées ; un certain nombre en a péri , ainsi que de froid. Ces détails ont été apportés par un étranger chargé de dépêches , qui fut ramassé dans un bateau découvert , par le capitaine d'un des paquebots d'Harwich.

#### F R A N C E.

*De Paris , le 26 ventôse.*

On nous mande de Craon , département de la Mayenne , en date du 18 ventôse , que le fameux Coquereau , chef des chouans , qui a causé tant de malheurs dans ces contrées , accompagné de Geusy & de Lecomte , ainsi que 7 à 8 autres chefs armés jusqu'aux dents , sont arrivés dans cette ville où ils apportent la paix en échange des bienfaits qu'ils ont reçus de la convention. Les habitans de ce district & des districts environnans les ont accueillis avec la joie que leur inspire le retour sincère de ces freres égarés.

*Encore un mot sur le nouveau Calendrier.*

Il y avoit autrefois un roi ( c'étoit chez les anciens Perses ) qui voulant faire quelque chose de remarquable pendant son regne , s'amusa à réformer tout le calendrier. Ce roi s'appelloit Yesdegherd. Il ordonna qu'on compteroit dorénavant les années du commencement de son regne , & que l'année commenceroit au mois de mars au lieu de janvier. Chaque mois étoit désigné auparavant par des noms d'anges , comme il l'étoit chez les Grecs & les Romains par des noms de leurs divinités. Yesdegherd supprima les noms des anges , & désigna les mois par des noms analogues à la saison & à ses propriétés. Il changea aussi les noms des jours ; il abolit toutes les fêtes qui se célébroient à certains jours , & ne laissa subsister que celle du nouvel an.

Comme Yesdegherd étoit un despote très-absolu ; qu'il avoit des volontés fortes , un trésor & une armée , ses innovations ne trouverent aucune résistance ; mais comme il ne régna que vingt ans , ses sujets n'avoient pas eu le temps d'oublier leurs anciens usages. Ils regretterent leurs

fêtes & leurs cérémonies. Huit jours après la mort du des-  
pote, tout fut rétabli comme auparavant.

Ceux qui voudront voir les détails de ce petit évé-  
nement, les trouveront dans le livre de Thomas Hyde, *de*  
*Religione veterum Persarum, cap. 16.*

*Du tutoiement.*

J'ai lu ce qu'on a écrit pour ou contre le tutoiement,  
& il m'a paru qu'on avoit traité ce sujet beaucoup trop  
légèrement; qu'on n'avoit pas été assez frappé des consé-  
quences, & que les moyens de défense n'avoient pas été  
plus solides que les objections n'avoient été péremptoires.

On a répété que parler à une personne comme s'il y  
en avoit deux ou plusieurs, étoit ridicule. Ne l'est-il pas  
davantage de s'écarter d'un usage introduit dans toutes les  
langues modernes & consacré par tant de siècles?

On nous a appris que les Grecs & les Romains tu-  
toyoient; ce qui est aussi vrai, qu'indifférent à la dis-  
cussion: l'esprit de leurs langues n'est pas celui de la  
nôtre. On sait que les langues n'emploient pas les mêmes  
signes pour marquer les mêmes rapports; que le tu-  
toiement des anciens ne présenteoit aucune idée de fami-  
liarité; & parce que le latin dans les mots brave l'hon-  
nêteté, faut-il en conclure qu'un auteur français peut se  
servir de termes obscènes, & que son lecteur doit le sup-  
porter?

On a cité Condillac, qui fait remarquer à son élève la  
bisarrerie du pluriel à la place du singulier. Mais il appel-  
loit cet élève *monseigneur*, il lui disoit *vous*, & non pas  
*tu*. Comme grammairien, il relevoit la faute; & comme  
philosophe, il se conformoit à l'usage.

On nomme aussi Voltaire, qui a indiqué cette même  
singularité; mais il ne l'a pas interdite: & le plus poli des  
écrivains, celui qui a le mieux senti le prix des conve-  
nances, qui s'est constamment montré observateur scrup-  
uleux des formules les plus déférentes, qui a cru devoir  
les retenir lorsque l'on commençoit à les négliger, auroit  
certainement été indigné de notre innovation.

Pontenelle, qui n'aimoit pas plus qu'un autre les solé-  
cismes, mais qui aimoit beaucoup la raison, a déclaré que  
le tutoiement étoit choquant.

Eh! que l'en ne croie pas qu'il s'agisse simplement de  
substituer un mode de langage à un autre: il y a ici un  
rapport bien autrement important; c'est celui de la morale,  
sous lequel il faut envisager la question. On a prétendu que  
le tutoiement convenoit à la franchise républicaine; mais  
les cantons démocratiques de la Suisse ne l'emploient pas;  
mais est-il plus difficile d'être franc, lorsque l'en est dé-  
cent, que lorsqu'on est grossier; mais à supposer que ce  
soit ainsi que doit parler un républicain, ne faudroit-il  
pas en prendre les mœurs avant d'en adopter les formes, &  
n'y a-t-il rien de choquant à entendre le sybarite contrefaire  
le spartiate?

Des novateurs ardents, prenant des fantaisies puérides  
pour des inspirations sages, ont compris indistinctement  
dans leurs violentes réformes & les coutumes qui tenoient  
à des abus qu'il falloit proscrire, & les habitudes qui se  
rapportent à des qualités trop parfaitement assorties au carac-  
tère national, pour ne pas mériter d'être conservées. Ils  
n'ont pas vu que l'antique usage qu'ils veulent supprimer  
est unuit à des vertus douces, à des sentimens précieux, &  
aux gradations de l'ordre social. Ils n'ont pas vu que le  
tutoiement est parmi nous l'effet & la preuve d'une ex-  
cessive familiarité; qu'on ne pouvoit le rendre général

sans affaiblir le respect des enfans pour les peres, la  
considération des jeunes gens pour les vieillards, la sou-  
mission des gouvernés pour les gouvernans; que l'on  
augmenteroit l'effronterie d'un sexe, & que l'on diminue-  
roit la modestie de l'autre. Qui peut en effet entendre,  
sans souffrir, un libertin hardi tutoyer une vierge timide?  
Qui ne seroit révolté de voir traiter, avec ce défaut  
d'égards, un député, c'est-à-dire un homme revêtu de  
la fonction la plus auguste, & que tout un peuple, dont  
il est l'organe, a investi de la plénitude de sa puissance?  
Ou je me trompe fort, ou ce n'est pas de cette manière  
que peut se composer la dignité qui doit environner la  
représentation nationale, & que l'on parviendra à inspirer  
le respect qu'on doit lui porter.

Il est encore évident que lorsque l'on tutoie, les dis-  
putes sont plus vives, les injures plus promptes, l'oubli  
des bienséances plus fréquens.

Je crains bien que ce ne soit là une de ces fausses in-  
terprétations si nombreuses du principe de l'égalité, qui  
sûrement est inapplicable à des relations forcées iné-  
gales par la nature, l'âge, le sexe & l'autorité.

Il ne faut pas même espérer le léger avantage de mor-  
tifier la vanité. On connoit la conversation de deux grands  
d'Espagne, dont l'un, fier de ses ayeux, donnoit tou-  
jours à l'autre un titre différent de celui qu'il en rece-  
voit & souvent même plus éminent. Interrogé sur son  
motif, il répondit: *Le titre m'est égal, pourvu qu'il*  
*ne me soit pas commun avec lui.* L'aristocratie saura de  
même, par un habile emploi des *vous* & des *tu*, se  
soustraire à toute parité.

Abandonnons donc le tutoiement, qui, sans aucune  
utilité, présente des inconvénients si graves; réservons-  
le seulement comme signe de la mutuelle affection de  
deux époux; comme l'expression du consentement des  
peres & meres pour leurs enfans; comme le gage d'une  
parfaite intelligence dans les familles; comme la preuve  
qu'entre deux vrais amis l'un n'a rien qui ne soit à  
l'autre: réservons-le encore, & nécessairement pour la  
passion la plus tyrannique, qui n'admet que des senti-  
mens exclusifs, qui veut toutes les préférences, recherche  
toutes les exceptions, & produit un tel degré d'illusion,  
que deux êtres croient n'avoir plus qu'une même ame &  
qu'une seule existence.

CONVENTION NATIONALE.

Présidence du citoyen THIBAUDOT.

*Suite de la séance du 24 ventôse.*

Dans la suite de son discours & des détails sur sa mis-  
sion dans la Vendée, Ruelle a dit:

« Les haines particulières se taisent; les relations so-  
ciales interrompues se renouent, & les intérêts commer-  
ciaux se rétablissent. Les chouans facilitent nos approvi-  
sionnemens; le nombre de leurs bestiaux est encore très-  
considérable ».

Ruelle donne lecture des divers arrêtés pris par ses  
collegues & lui, tant pour préparer que pour consommer  
la pacification de la Vendée. Ces arrêtés sont tous ap-  
prouvés sans aucune opposition ni réclamation; ils seront  
imprimés & distribués.

Des malveillans ont publié, reprend ensuite Ruelle, que  
nous avons trahi la patrie dans la Vendée; que nous y  
avons toléré le royalisme; que nous avons livré des

places aux Vendéens; qu'il y avoit entre eux & nous des traités secrets qu'on ne vouloit pas faire connoître, & que la pacification n'étoit qu'une trêve qui ne seroit pas long-tems gardée. Tout cela est faux.

Nous devons nous épancher dans le sein de nos collègues; nous devons leur dire que Charette nous a inspiré la plus grande confiance, & qu'il n'a cessé de donner des preuves de sa sincérité.

Voici ce qu'il écrivoit à la société populaire de Nantes:

» Nous devons, citoyens, être tous convaincus, par deux années d'une guerre désastreuse, des fléaux qu'entraînent les scissions entre les villes & les campagnes. Nos ennemis communs nous en fait faire la triste expérience.

» Nous sentons tous enfin qu'il faut à ces contrées paix, justice, tolérance & liberté. Travaillons de concert à rétablir entre nous des communications avantageuses, & ne nous arrêtons pas à discuter des opinions politiques sur lesquelles les hommes les plus éclairés & les plus sages ne sont pas d'accord. Que notre réconciliation soit sincère.

» Les Français ont trop de raison de s'estimer les uns les autres, pour tourner contre eux-mêmes des armes qui ne doivent être dirigées que contre leurs ennemis: la gloire des armes est une propriété nationale, qu'ils doivent partager en commun.

» Soyons réunis de cœur & d'affection, & secondons les efforts généreux de la convention nationale, pour assurer la prospérité publique sur des bases immuables, & réparer les maux d'une trop longue tyrannie. Les scélérats seuls ont intérêt à prolonger le désordre & l'anarchie: les bons citoyens au contraire s'estiment, & ils doivent s'entendre, pour opérer le bonheur de leur patrie.

La malveillance & l'intrigue emploient toutes sortes de manœuvres, pour traverser la négociation de la paix entre nous; je vous en prévient; tenons-nous mutuellement en garde contre leurs efforts perfides »

L'assemblée toute entière se leve au milieu des plus vifs applaudissemens.

Mon secrétaire, reprend Ruelle, m'annonce dans une lettre que je viens de recevoir, que Stofflet a été abandonné par Rostain, l'un de ses premiers chefs; que les campagnes du ci-devant Anjou refusent de marcher sous les ordres de ce rebelle; que Charette, à la tête de 15 mille hommes bien armés, marche contre lui, & qu'il est déjà arrivé à Beaupaire. — Vifs applaudissemens.

Un membre demande que les représentans du peuple dont les pouvoirs dans la Vendée sont expirés, soient autorisés à y retourner de nouveau, pour achever ce qu'ils ont heureusement commencé. — Décrété.

La convention décrète la mention honorable de la conduite des citoyens qui se sont exposés pour porter aux habitans de la Vendée les paroles de paix.

Cadroy & Chambon, représentans dans le département des Bouches-du-Rhône, écrivent de Marseille, le 16 ventôse:

« Nos soins pour le rétablissement de la confiance des génois, n'ont pas été sans effet. Depuis vingt-quatre heures, chaque instant nous amène dans le port de Marseille un vaisseau chargé de bled & autres approvisionnemens. On en compte déjà près de cent. Les malveillans frémissent; les bons citoyens crient gaicement: vive la république! »

On donne lecture d'une autre dépêche du 12 ventôse, des mêmes représentans; elle est également datée de Marseille & conçue en ces termes:

« Nous vous transmettons avec plaisir le rapport qui nous a été fait hier soir, de la prise de douze bâtimens ennemis, venant de Barcelonne, Alicante & Angleterre, faite par la frégate de la république, *la Radine*, & le brick *l'Alerte*. La même frégate a pris encore un bâtiment anglais à trois mâts, & a brûlé un bâtiment espagnol venant d'Alger, après en avoir retiré l'équipage. Vous verrez encore par ce rapport, que le brick *l'Alerte*, que le mauvais toms avoit séparé de la frégate, s'est emparé du brick anglais *le Triton*, venant de Messine ».

#### Séance du 25 ventôse

On lit une proclamation & divers arrêtés pris par les représentans du peuple qui sont à Marseille, relativement aux troubles qui se sont manifestés à Arles.

L'assemblée ordonne le renvoi de ces pièces au comité de salut public pour lui en faire un rapport demain.

Un des arrêtés dont on a donné lecture porte création d'une commission militaire à Arles, pour juger les coupables.

Meaule demande que sur-le-champ l'assemblée nationale casse & annule cet arrêté, contraire aux décrets & aux principes.

Quelques membres s'y opposent, & pensent qu'avant de rien statuer il faut attendre le rapport.

Rovere pense de même qu'il faut attendre un rapport avant d'improver un arrêté de représentant qui chaque jour approvisionne la république; il lit une lettre qui annonce que la rade de Marseille est un grenier d'abondance; le comité de salut public a les nouvelles officielles.

Rovere a quelquefois été interrompu: je m'étonne, dit-il, que la convention ne veuille pas entendre les bonnes nouvelles.

Ce n'est pas la convention, crie-t-on; ce sont eux.

Est-ce Granet qui a approvisionné Marseille, dit un voix.

Merlin, de Thionville, demande que l'assemblée se rallie toujours aux principes: Barrere aussi, dit-il, venoit débiter de bonnes nouvelles pour colorer sa tyrannie & celle de ses complices.

L'opinant s'éleve, & contre ceux qui débitent que le convoi dont on parle étoit pris, & contre ceux qui, ayant perdu l'autorité, se raccrochent par-tout, même au royalisme: comprimons, dit-il, & le royalisme & les égoïstes; mais respectons les principes. Je demande que l'assemblée annule la commission militaire d'Arles.

Clauzel demande que les prévenus soient traduits devant le tribunal criminel: ce tribunal existoit, dit-il, pourquoi en créer un autre? Il demande aussi qu'un courier extraordinaire porte ce décret. — Toutes ces propositions sont décrétées.

Boissy-d'Anglas a fait un rapport & lu quelques lettres qui annoncent que nos rapports commerciaux avec Gènes sont rétablis, & que cette ville nous envoie des approvisionnemens qui arrivent chaque jour dans nos ports. Pour éviter le gaspillage & arriver sans secousse à l'époque où ces ressources nous promettent l'abondance, Boissy propose & l'assemblée décrète que chaque individu de tout âge & de tout sexe recevra dans Paris une livre de pain par jour; les ouvriers en recevront une livre & demie.